

Image not found or type unknown



Pas de telephone dans location

Par **Romain38300**, le **15/09/2011** à **19:10**

Bonjour,rnrnJe viens d'emménager dans un appartement.rnMalheureusement, après quelques jours, je constate que je n'ai pas de ligne téléphonique. C'est à dire que j'ai toutes les prises murales mais le compteur de l'appartement n'est pas relié au concentrateur de l'immeuble.rnJ'ai fais venir un technicien France Telecom et on me dit qu'il faut faire intervenir EDF pour tirer un câble.rnrnLe téléphone doit il être entièrement installé et fonctionnel quand on loue un appartement ?rnQui doit payé les frais chez EDF ?rnrnMerci par avance de votre aide.rnRomain

Par **mimi493**, le **15/09/2011** à **20:00**

EDF ?

Par **Romain38300**, le **15/09/2011** à **21:04**

Oui, le technicien m'a surement dit ca car il ne voulait pas s'embêter à tirer des cables...rnBref, la propriétaire ne veux pas et me demande de partager les frais...rnEst t-elle obligée de faire installer le telephone ? Ou c'est à ma charge ?